



PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2017/2018

*Adjointe élue à la jeunesse : Peggy Pruvost
Directrice : Emilie Abachin*

Présentation du centre

Les ALSH de Willems se situent autour du complexe sportif Léo Lagrange de Willems, où se déroulent à l'année toutes les manifestations sportives ; dans les écoles publiques Condorcet et Concorde de la commune, au pôle enfance, au restaurant scolaire et au pôle multifonctionnel.

Les ALSH fonctionnent du 04 septembre 2017 au 10 juillet 2018, en périscolaire et en extrascolaire.

Horaires des Mercredis récréatifs et des petites vacances :
09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les Mercredis Récréatifs :

Ce temps situé en milieu de semaine est une journée riche en tout sens. C'est une journée faite de jeux collectifs, d'activités manuelles, de temps de vie quotidienne. Les petits comme les grands ont le choix de participer aux ateliers proposés. Nous organisons aussi les conduites aux activités sportives qui se déroulent sur le complexe.

En début d'après midi, la sieste est proposée aux plus petits et un temps calme aux plus grands maternels. Les primaires ont la possibilité s'ils le souhaitent de participer au temps calme et / ou à la sieste.

Les petites vacances :

Les petites vacances scolaires gardent la même optique que les mercredis récréatifs. Avec la présence d'un nombre d'enfants plus important mais dont le rythme, la fatigue, sont pris en compte. Les vacances doivent rester un moment de plaisir et de détente. Des activités sont proposées, mais peuvent évoluer en fonction du souhait des enfants ou d'événements festifs (manifestation de la commune ou participation exceptionnelle.)

Cette année, sur ces deux temps, nous travaillerons sur l'aménagement intérieur et extérieur de notre structure.

- L'aménagement intérieur : Après deux ans d'aménagement, nous avons constaté que les enfants ont re-dispatché les différents ateliers. Ils ont naturellement déplacé le coin calme, le coin lecture et celui de la vie quotidienne. Nous créerons des outils permettant aux enfants de se situer dans l'espace et faciliter une organisation collective.
- L'aménagement extérieur : La petite cour de notre bâtiment sera décorée avec un projet jardinière que les enfants construiront.
- Un projet codage sera mis en place pour amener les enfants à découvrir cette fonction nouvelle. Des ateliers robotiques et programmation sont prévus lors des mercredis récréatifs et des petites vacances. Dès Septembre, un projet « concours » sera lancé pour l'année 2018/2019.
- Nous continuerons à participer aux événements de la commune avec la fabrication d'allumoirs, la construction d'objets pour l'action menée par l'école Concorde....

Cette année, nous avons intégré le dispositif « village en sport » à l'initiative du Département. Des intervenants sportifs viendront sur le temps des vacances proposer la découverte d'un sport aux enfants des ALSH.

La Pause Méridienne :

La pause méridienne se déroule de 11h30 à 13h30 en temps scolaire et de 12h00 à 14h00 hors temps scolaire. Le repas pris dès 12h00 dure en moyenne entre 30 et 45 minutes. Suite aux repas, les enfants ont le choix de se détendre avec à leur disposition des activités dites « Temps calme » (coloriage, lecture, jeux de sociétés ou petits jeux de coopération). Parallèlement à cela les enfants ont la possibilité de jouer librement avec des ballons, quilles, plots, cerceaux...

Le Péricolaire :

Ces temps d'accueil insistent sur le rythme des enfants. En effet, ces derniers ont le temps de se réveiller en péricolaire du matin, voir même pour certain de prendre leur petit déjeuner. Le péricolaire du soir accueille souvent des enfants fatigués par leur journée qui ont besoin de prendre du temps pour eux et surtout de bénéficier d'une « liberté ». Ces deux temps spécifiques sont des temps d'animation à part entière où le rythme de l'enfant est davantage au cœur des préoccupations. Ces temps sont des moments d'écoute, d'échanges, et d'un temps relationnel avec les parents.

Pendant ce temps, un accompagnement scolaire est proposé aux enfants. Les devoirs et leçons sont vus avec les animateurs qui prennent le temps pour chaque enfant en difficulté.

Nous proposons en parallèle un suivi des cartables pour celles et ceux qui le souhaitent de manière ponctuelle.

Encadrement :

1 directrice

4 ou 5 animateurs (pour le péricolaire en fonction des présences)

7 animateurs (pour les mercredis récréatifs)

Entre 6 et 12 animateurs (pour les petites vacances)

Locaux :

- L'ouverture du Pôle multifonctionnel ECLAT a permis un regroupement des activités péricolaires en un seul lieu adapté à l'accueil de l'enfant.
- Les ALSH des petites vacances se déroulent au Pôle Enfance, dans le pôle multifonctionnel ECLAT, au restaurant scolaire, dans les écoles Concorde et Condorcet et dans les salles du complexe sportif.

Objectif 1 : respecter l'enfant

Le respect du rythme :

L'accueil de loisirs étant successif à une longue période de temps scolaire, les enfants débutent généralement leurs vacances très fatigués. Il est donc important de veiller aux besoins des enfants en respectant des temps calmes, notamment après le temps de cantine où on laisse à l'enfant le choix de se reposer par le biais d'activités calmes (lieux aménagés pour le conte, pour la vidéo, jeux éducatifs, voir même la sieste ...).

Activités :

Dans la mesure où nous accueillons des enfants de 3-12 ans, nous adaptons les activités en fonction du rythme de vie et de l'âge de chaque groupe.

Un planning est élaboré par les animateurs et est affiché pour les parents, cependant celui-ci est modulable en fonction des besoins, des envies du groupe, des conditions météorologiques...

Pour améliorer la communication, nous avons instauré un échange journalier par mail avec les familles. De manière quotidienne, un résumé de la journée accompagné de photos est envoyé aux parents qui le souhaitent.

Le respect des repères et des limites :

Il est important de préciser aux enfants des lignes de conduite et des règles de vie en communauté. L'équipe étant stable sur les différentes structures, les règles sont identiques quelque soit le lieu d'accueil. L'enfant sait ce qu'il peut et ne peut pas faire. Afin d'éviter les réprimandes non constructives, les animateurs ont pour consignes d'ouvrir régulièrement le dialogue avec les enfants surtout après une sanction ou une remarque.

Ce dialogue reste indispensable .

Objectif 2 : Le respect des autres en favorisant l'écoute et le dialogue.

Les activités doivent permettre la créativité, l'épanouissement, l'observation, l'autonomie, l'imagination et l'ouverture d'esprit.

A travers la création et la réalisation, il est important de valoriser le savoir-faire et le savoir-être de chaque enfant. Dans ce but, nous mettrons en place différentes activités dites manuelles, comme des ateliers perles, des ateliers peinture, ou bien encore des ateliers sportifs, ateliers musique, ateliers sculptures, de découverte.

Le respect de la différence :

Les temps de loisirs doivent être ouverts à toutes et tous quelles que soient leurs différences (physique, mentale, situation familiale, origines etc...). C'est pourquoi nous nous engageons à accueillir tous les enfants et, pour cela, à mettre en place les moyens nécessaires pour qu'ils puissent profiter des temps de loisirs communaux.

Le respect physique et verbal :

La politesse et le respect, tant physique que verbal, entre enfants, animateurs, et toutes celles et ceux qui gravitent autour du centre comme les ouvriers municipaux ou les dames de ménages est obligatoire et non négociable.

Objectif 3 : respect des lieux et de la nature

Au sein des locaux, l'animateur fait participer les enfants aux rangements, ramassage des papiers et organisation des locaux...

Durant le temps de cantine, les animateurs sensibilisent les enfants au tri sélectif. Cette sensibilisation continue toute l'année de part les activités manuelles faites autour de cette thématique.

Objectif 4 : Faire du temps périscolaire un temps de plaisir

Le moment périscolaire est aussi un moment de choix, de liberté, c'est pourquoi certaines activités sont proposées à la carte, elles peuvent être parfois réadaptées en fonction de la demande et du temps.

L'équipe assure l'accueil des parents et des enfants.

La notion de plaisir reste un élément indispensable pour passer de bons moments tant pour les enfants que l'équipe d'animation.

Ce temps périscolaire permet de prendre du temps avec chaque enfant que ce soit pendant les petites vacances, les mercredi ou le soir après l'école.

OBJECTIF 5 : Le partage et la convivialité

La notion de partage se traduit de manières diverses et variées.

Mot d'ordre de l'équipe : l'échange, c'est avant tout le temps partagé avec chaque enfant. Pour l'équipe d'animation c'est un partage d'expériences, de connaissances, de savoir-faire.

OBJECTIF 6 : Un encadrement de qualité

Nous attendons des animateurs :

Un comportement positif et cohérent
par un discours commun face aux enfants et aux parents et un esprit d'équipe.
Un vocabulaire positif, approprié et adapté à l'âge des enfants.

Un investissement actif sur l'ensemble des ACM (Accueil collectif de mineurs)
par des activités préparées, réfléchies, adaptées...

Un respect du règlement de la Municipalité.

Un respect du secret professionnel
Des informations personnelles vous sont confiées, elles ne doivent pas être divulguées.

Le respect de certaines valeurs

Comme la tolérance, le respect d'autrui (enfants, parents, équipes), la ponctualité, un vocabulaire et une tenue vestimentaire adaptés et respectueux, l'équité.

L'animateur est garant :

Du matériel et des locaux

De l'adaptation des activités selon chacun

De la sécurité des enfants

Des règles

Le projet pédagogique est un outil et un repère pour notre action.